

N°15 - Juillet 2015

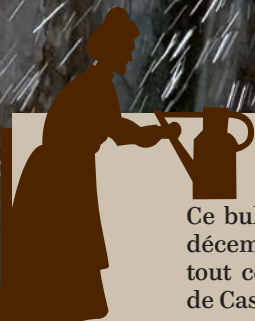
Castellane

VOTRE BULLETIN MUNICIPAL

-info.com



La vie de Castellane et ses hameaux



Ce bulletin paraît en juillet et décembre, il vous informe sur tout ce qui concerne « La vie de Castellane et ses hameaux »



Visitez le site officiel de la mairie de Castellane.
mairie-castellane.fr

Vous pouvez le consulter pour toutes informations (marchés, foires, festivités, travaux, démarches administratives, etc...).

ÉTAT CIVIL du 27 novembre 2014 au 30 mai 2015

Naissance hors commune : 1
Naissance à Castellane : 0
Baptême civil : 0
Mariage : 1
Décès : 9
 sur la commune : 8
 Décès hors commune : 1

RENSEIGNEMENT et numéros Utiles

- * **Mairie** 04 92 83 60 07 de 9h-12h & 14h30-17h
- * **Service Technique** 06 86 96 69 33
- * **Permanence accueil CCAS** 04 92 83 77 19
- * **Office de Tourisme** 04 92 83 61 14
- * **Communauté de Communes du Moyen Verdon** 04 92 83 68 99
- * **Urgences médicales** 15
- * **Pompiers** 18
- * **Gendarmerie** 17
- * **Hôpital** 04 92 83 98 00
- * **Curé du secteur Verdon Castellane** 04 92 83 72 23
- * **Saint-André-les-Alpes** 04 92 83 07 05
- * **Déchetterie** 04 92 83 39 21
- * **Vétérinaire** 04 92 83 00 00

URBANISME

du 27 novembre au 30 mai



AUTORISATIONS D'URBANISME	DÉCISIONS
Permis de construire	
10 déposés	2 accordés 0 refusé
dont	6 en cours d'instruction
2 modifications	2 accordés
Permis de démolir	
0 déposé	
Permis d'aménager	
0 déposé	
Déclarations préalables	
23 déposés	8 sans opposition 0 oppositions 10 accords tacites 5 en cours d'instruction
Certificats d'urbanisme	
11 déposés dont :	
- 9 d'information	7 instruits
- 2 opérationnels	4 en cours d'instruction
Autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public	
11 déposés	

LA DÉCHETTERIE



	Castellane 04 92 83 39 21		La Mure Argens 04 92 83 07 48		Barrême 04 92 31 68 51	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Lundi		13h30 - 17h30		13h30 - 17h30		13h30 - 17h30
Mardi		13h30 - 17h30		13h30 - 17h30		
Mercredi		13h30 - 17h30		13h30 - 17h30		13h30 - 17h30
Jeudi		13h30 - 17h30		13h30 - 17h30	09h - 12h	
Vendredi		13h30 - 17h30		13h30 - 17h30		
Samedi	09h - 12h	13h30 - 17h30	09h - 12h	13h30 - 17h30	09h - 12h	13h30 - 17h30
Dimanche						

Vous reconnaissez-vous du dernier Castellane Info

Rang haut partant de la gauche : Magali Baudun, Jean Luc Gas, Christophe Mège, Sylvie Salignac, Christelle Trottaïn, la maîtresse, Celine Athanase, Grégoire Hiolle, Marie Pascale Chalve, Isabelle Merlino.
Rang du Milieu : Galo Mariline, Philippe Guglielmo, Jerry Delaporte, Bernard Gras, Christophe Piana, Céline Giraud
Rang du bas : Régis Haranger, Philippe Doré, Stéphane Royer, Gustave Chabane

Fréquences Radio FM



Europe 1 : 100 MHz
 Nostalgie : 92.5 MHz
 RFM : 104.9 MHz
 Radio Verdon : 91 MHz



Castellanaises, Castellonais, chers amis,



Comme je l'avais annoncé en mars 2014, l'addition de la baisse des dotations de l'État et le coût des rythmes scolaires nous donnent une marge de manœuvre plus réduite pour notre budget 2015. Malgré cela nous avons décidé de ne pas alourdir la fiscalité. De ce fait nous devons être encore plus rigoureux concernant nos dépenses de fonctionnement et surtout ne pas réaliser de projets sans qu'ils soient correctement financés.

Je remercie les élus et employés municipaux qui s'investissent au quotidien, au service de l'intérêt général.

Prochainement le Plan Local d'Urbanisme devrait devenir intercommunal. En effet les nouvelles dispositions règlementaires nous y incitent si fortement que les délais accordés pour rendre notre PLU conforme au Grenelle de l'Environnement ne pourraient être tenus et de ce fait celui-ci deviendrait obligatoire intercommunal. Les dix-huit autres communes faisant partie de l'intercommunalité sont dans le même cas de figure et ne peuvent s'en sortir seules ; de plus, il y aura obligation de réaliser un Schéma de Cohérence Territoriale qui devra se situer sur au moins deux Communautés de Communes. L'heure est à l'intercommunalité et à la mutualisation !

En janvier a débuté le chantier de réhabilitation des Jardins de la Tour avec l'association Actavista. Dix jeunes dont six de Castellane y travailleront pendant un an et recevront parallèlement une formation professionnelle qualifiante. Une inauguration en avril a permis de constater la bonne avancée des travaux. Ce projet d'un montant de 364 657 € a été subventionné à hauteur de 75 %.

La convention entre l'État et la Commune, qui lance le projet de revitalisation du centre ancien pour lequel nous avons été retenus et qui nous permet d'obtenir une subvention de 245 000 €, au titre du développement du territoire, a été signée. Ce volet ingénierie nous est indispensable pour lancer des études et surtout recruter un chef de projet. Ce dernier sera opérationnel en juin et pourra ainsi faire avancer les dossiers.

De nouvelles portions de voies communales seront réalisées en juin, elles concerneront les secteurs suivants : Chasteuil, Taloire, Villars Brandis, Taulanne, Eoulx. Les placettes de La Cèbière seront refaites après l'enfouissement des réseaux aériens. Cette opération est subventionnée par l'État et le Conseil Départemental. Le revêtement de certains secteurs du centre ancien a été réalisé dans le cadre de l'opération Villages et Cités de caractère.

Les huit places de stationnement en zone bleue (avec disque de stationnement) gratuites pour 45 minutes sont effectives ; cela rend un service non négligeable à bon nombre d'automobilistes et notamment de Castellonais.

Les marchés du mercredi et du samedi ont été réorganisés afin d'être plus fluides et attrayants.

Une charte d'occupation du domaine public est en fonction et cette année la rue du Mitan, de la Fontaine ainsi que les placettes proposeront une organisation plus sécurisée et harmonieuse. Je remercie les commerçants pour leur coopération. Des bornes escamotables ont été placées aux entrées des rues piétonnes.

En septembre démarrera la construction du gymnase et de la crèche. Les travaux concernant la rénovation de Notre-Dame du Roc devraient débuter en septembre (le premier marché infructueux a retardé le projet).

Des aides financières (l'État Conseil Départemental) vont nous permettre de réaliser l'accessibilité de la mairie (projet d'ascenseur), le renouvellement du matériel informatique de l'école élémentaire et le chauffage de l'église.

Le diagnostic de la station d'épuration du bourg est en cours de finalisation, le projet de raccordement de la station d'épuration de la zone artisanale à celle du bourg en est au stade de la recherche de financements. Du fait des exigences de travaux de plus en plus nécessaires concernant l'eau, l'assainissement, les travaux communaux et les espaces verts, trois emplois d'avenir ont été créés.

Castellane est en marche, les choses évoluent et nos projets sont en bonne voie malgré toutes les difficultés liées au contexte économique. Merci à chacune et à chacun d'entre vous pour votre soutien.

À toutes et à tous je souhaite un excellent été 2015 !



Avec mes sentiments dévoués,

Jean-Pierre TERRIEN
 Maire de Castellane

CIMETIÈRE COMMUNAL DE NOTRE DAME

La commune a décidé de reprendre les fosses situées en terrain commun dans l'ancien cimetière de Notre Dame. Les personnes qui y ont été enterrées provisoirement seront replacées dans l'ossuaire communal du cimetière de Notre Dame. Cette opération pourrait se faire en automne. Pour information, la période de rotation est de 5 ans et la dernière inhumation a eu lieu en 1989.

Nous avons pu constater, par ailleurs, que certaines concessions semblent être à l'état d'abandon et nous sommes à la recherche des familles pour savoir ce qu'elles envisagent de faire. Toute personne, susceptible de nous donner des renseignements ou des contacts des familles, les descendants ou succes-

seurs des concessionnaires sont priés de s'adresser en mairie de Castellane.

Une procédure de reprise des concessions en état d'abandon est lancée, ce qui implique que la commune va inhumer les corps et retirer tout objet ou monument meublant la sépulture. Les ossements des personnes inhumées seront placés à l'ossuaire communal.

Possibilité est offerte aux familles de remettre les emplacements dans un bon état d'entretien et de propreté, pour éviter la reprise.

Les tombes concernées par cette reprise seront indiquées par un panneau d'information.

CHIENS ERRANTS - NUISANCES ET DANGEROUSITÉ

Quand on marche « dedans » par inadvertance, c'est déjà fort gênant, suivant l'état de la « chose ». Mais lorsqu'on en trouve tous les dix mètres dans des rues piétonnes ou ailleurs, parce que leurs propriétaires n'ont pas de civisme d'emmener leurs chiens faire leurs besoins dans la colline ou tout simplement de ramasser les dépôts de leurs animaux, cela devient invivable.

La loi est pourtant simple

Les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique en zone urbaine qu'autant qu'ils sont tenus en laisse (article 99.6 du règlement sanitaire départemental).

Les déjections canines font également l'objet d'une interdiction légale et tout propriétaire de chien qui ne souhaite pas se préoccuper du problème s'expose à des sanctions pénales qui peuvent aller jusqu'à une amende de 450 €

En ce qui concerne un autre danger, celui des chiens dit « dangereux », la loi a instauré une présomption de danger grave et immédiat pour les chiens classés en 1^{ère} et 2^{ème} catégorie, et la préfecture de Digne nous rappelle régulièrement qu'il y a lieu d'être vigilant afin d'éviter le caractère dramatique des accidents qui résultent d'une mauvaise application des prescriptions légales par les propriétaires des chiens.

De plus, la loi n° 2008-582 du 28 juin 2008 apporte de nouvelles modifications à l'article L211-14 du code rural. La loi de 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance avait subordonné la détention d'un chien « classé » au dépôt d'une déclaration en mairie. La détention de ce type de chien est désormais subordonnée à la délivrance par le maire d'un permis de détention.

Ce dernier est subordonné à la production de pièces justifiant : identification du chien, vaccination antirabique du chien en cours de validité, assurance chien, attestation de stérilisation de l'animal, attestation d'aptitude. (art.L221-13-1)

Alors, même s'il est parfois difficile de trouver le temps de s'occuper de son chien convenablement, assumons leur présence pour ne pas pénaliser les autres usagers de la voie publique

Des sacs sont disponibles gratuitement à la mairie.

PROJET DE REVITALISATION DU CENTRE BOURG

En juin 2014, le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires a lancé un appel national à manifestation d'intérêt centres-bourgs. Ce dispositif a pour objectif de renforcer la vocation commerciale et touristique du territoire, mais aussi de valoriser les espaces publics et de restructurer du bâti pour créer des logements. Ainsi, la candidature de la commune de Castellane et de la Communauté de communes du Moyen Verdon a été retenue parmi les 50 lauréats.

Pour mettre en œuvre un plan d'actions, une convention a été signée avec l'État, au titre du FNADT (Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire) le 20 février 2015 en présence de Mme le Préfet, Patricia Willaert, M. le Sous-Préfet, Charbel Aboud, M. le Député Gilbert Sauvan, M. le Maire Jean-Pierre Terrien et M. le Président de la Communauté de Communes du Moyen Verdon, Serge Prato. Le FNADT débloque ainsi 245 000€ de subvention sur trois années pour financer l'ingénierie soit le recrutement d'un chef de projet et de plusieurs animateurs thématiques, des études (centre ancien, programmation de travaux) et des actions de communication et concertation.

Pour la partie ressources humaines, le poste de chef de projet a été ouvert et une commission composée

de la Direction Départementale des Territoires du 04, du directeur et du pôle Habitat de la Communauté de Communes du Moyen Verdon et des services administratif et patrimoine de la Commune doit sélectionner le candidat. Cette personne est un maillon essentiel à la bonne réussite de ce dossier puisqu'elle devra mettre en œuvre dès le mois de juin deux études pré-opérationnelles liées à la réhabilitation de logements issus du parc privé et public tels que les appartements de l'ancienne gendarmerie, à la lutte contre l'habitat indigne et aux différents projets d'aménagement qui doivent améliorer le cadre de vie (Maison de Produits de Pays, réaménagement de la place Marcel Sauvaire, mutualisation de l'Office de Tourisme et de la Maison Nature & Patrimoines). D'ici à décembre 2015, une convention devra être signée avec l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) dans laquelle devront être indiqués les volumes de travaux envisagés pour tous les projets et les subventions nécessaires à leur réalisation.

Cette sélection au programme de revitalisation nationale est une chance pour le développement économique, social, touristique et culturel de Castellane et du territoire. À nous, tous ensemble, d'avancer et de mener à bien ce projet.



CHARTRE DE QUALITÉ URBAINE

La Mairie a souhaité mettre en place une charte de qualité urbaine afin d'établir des règles communes à tous. Il y a quatre objectifs : une meilleure mise en sécurité des personnes et biens ; un espace public en tant que véritable lieu d'échanges ; une cohabitation harmonieuse, une gestion concertée et un respect des usages de chacun ; enfin le développement de l'attractivité touristique, commerciale et économique de la ville. Ainsi, une charte est un outil pratique pour chacun visant à concilier le patrimoine et le cadre de vie avec les fonctionnalités et les services indispensables pour les habitants et aussi avec les activités commerciales et touristiques indispensables à la vie économique et sociale locale.

Le périmètre de la charte concerne tout le centre ancien de Castellane mais ce projet a débuté par la Rue du Mitan, la Place de la Fontaine et la Rue de la Fontaine pour commencer. Les autres zones (place Marcel Sauvaire, Bd St Michel, Rue Nationale,...) seront traitées ultérieurement. Ainsi, en 2015, dans le cadre d'une étude du centre ancien, cette charte sera complétée et seront également abordés : l'accessibilité, les circulations, parkings, mobilier urbain de la commune (jardinières, lampadaires, bancs,...).

La méthode de travail employée est la concertation. C'est pourquoi en mars 2015, tous les commerçants de la rue du Mitan et rue de la Fontaine ont été reçus en mairie et ont pu prendre connaissance des éléments de la charte. Ensuite, le document a été modifié en tenant compte des remarques de chacun pour être validé en conseil municipal du 7 avril 2015.

Quelques éléments incontournables sont présentés ici. La demande d'occupation du domaine public doit être adressée à M. le Maire et renouvelée chaque année. Ces autorisations sont accordées à titre précaire et sont révocables. Seuls les propriétaires de fonds de commerce, situés en rez-de-chaussée et ouverts au public (avec une salle intérieure), peuvent obtenir une autorisation de terrasse ou d'étalage. En contrepartie de l'occupation commerciale d'une partie de l'espace public, le commerçant s'acquitte auprès de la mairie d'une redevance qui est calculée selon le tarif voté en Conseil Municipal. Le montant de la

redevance tient compte de la surface d'occupation, de la durée d'exploitation, du type de terrasse, du zonage. Sont considérés comme « à l'année », les commerces ouverts au minimum 5 mois, ouverture constatée le 1er de chaque mois par la Police Municipale. Sont considérés comme « saisonnier », les commerces ouverts moins de 5 mois. Les exploitants ne respectant pas les règlements peuvent faire l'objet de sanctions pouvant aller jusqu'à la révocation de l'autorisation, avec dépose de la terrasse sans versement d'indemnisation.

La règle commune à tous les usages est que les installations ne doivent pas entraver la circulation. Il est nécessaire de laisser un passage de **deux mètres de large minimum pour la sécurité et les services de secours**. Ce passage est au centre de la rue la plupart du temps. En fonction de la rue et des commerces, ce passage peut être décalé sur la gauche ou la droite. Les commerces pourront ainsi demander, dans la mesure où la largeur de la rue le permet, une occupation du domaine public **d'une profondeur maximale de 1m50**. Les commerces de bouche feront l'objet d'une demande dérogatoire et spécifique, analysée au cas par cas. L'occupation des placettes fera l'objet d'un aménagement adapté de manière à allier sécurité et harmonie. Par ailleurs, le pétitionnaire devra laisser l'accès libre aux portes d'entrée des immeubles, 1m50 de passage est demandé. Il ne faudra pas cacher les portes par des présentoirs ou du mobilier. Des préconisations pour le mobilier et équipements possibles tels que éclairage, vérandas et terrasses, store, présentoir et mobilier de délimitation, parasol, chaises et tables, porte-menu, chevalet et équipement de promotion, jardinière, estrade et platelage, équipement pour la distribution de produits alimentaires sont détaillés dans la charte.



Ville de
Castellane

Mairie de Castellane
Service Urbanisme / Police Municipale
Tél. : 04.92.83.60.07
Email : urbanisme@mairie-castellane.fr
police-municipale@mairie-castellane.fr

DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC Pour l'année :

ENSEIGNE :

ACTIVITE :

SIRET : CODE APE :

NOM DU PROPRIÉTAIRE :

NOM DU GERANT :

ADRESSE :

TELEPHONE : PORTABLE :

EMAIL :

JOINDRE :

- Votre Kbis, inscription au registre du commerce
- Photocopie pièce d'identité (recto verso)
- Assurance
- Autorisation d'enseigne (DP) (dossier envoyé en préfecture)
- Autorisation du propriétaire en cas d'occupation devant une remise

ATTENTION : Seuls les commerces étant ouverts au minimum 5 mois sont autorisés à occuper le domaine public devant une remise.

- Plan ou croquis avec indication du type de mobilier

Date et Signature du demandeur

TABLEAU DESCRIPTIF DE L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC – MOBILIER

MOBILIER/APPAREILS	NOMBRE	SUPERFICIE EN M ²		
		COUVERT	LIBRE	BATIE
ELEMENTS DE PROTECTION				
SOLAIRE				
Store				
Parasol				
ETALAGE DES COMMERCANTS				
Libre annuel (supérieur 5 mois)				
Libre saisonnier (inférieur 5 mois)				
TERRASSES COMMERCES DE BOUCHE				
Bâtie annuel (supérieur à 5 mois)				
Couvert annuel				
Libre annuel				
Bâtie saisonnier (inférieur à 5 mois)				
Couvert saisonnier				
Libre saisonnier				
APPAREILS POSES AU SOL inférieure à 1 m²				
Porte-menus				
Présentoirs				
Equipements électriques				
Portique				
Mobilier de délimitation				
Jardinières				
Divers				

PLAN OU CROQUIS OBLIGATOIRES, photos si nécessaire

Le nouveau document de demande d'autorisation du domaine public et le document complet de la charte sont disponibles à l'accueil de la mairie ou téléchargeable sur le site internet www.mairie-castellane.fr

Pour tout renseignement : service Urbanisme ou Police Municipale

CHANTIER DANS LES JARDINS DE TOUR

Comme annoncé dans le numéro de Décembre 2014, le Chantier École du Patrimoine des Jardins de la Tour a débuté le 9 février 2015.

Dix personnes issues du territoire ont été recrutées par l'association Acta Vista sur ce projet de formation/qualification à la maçonnerie du bâti ancien.

La Direction technique d'Acta Vista et la Ville de Castellane se sont accordées pour appuyer la formation des salariés sur la restauration de la petite Tour carrée et de la Tour Maison insérées dans les remparts et du cabanon situé dans le bas des Jardins.

Acta Vista, porteur de ce projet de Chantier École du Patrimoine a installé ses quartiers au-dessus de l'Office de Tourisme d'où partent tous les jours les salariés en formation encadrés par Jean Michel SELVA, leur formateur-encadrant technique. Ce dernier utilise les travaux de restauration pour former les salariés à la maçonnerie du bâti ancien : pathologies du bâtiment, démolition, murs en pierres bâties/sèches, chaînes d'angle, cintre surbaissé, linteau en bois, plancher poutrelles et hourdis, enduits, taille et pose de charpente et de couverture sont au menu de cette formation bien particulière.

Ce projet ambitieux est un catalyseur de l'énergie du territoire :

- les partenaires de l'emploi ont sensibilisé les deman-

deurs d'emploi à cette opportunité d'emploi/formation; et accompagnent les salariés pour un emploi pérenne à l'issue de ce contrat de travail.

- les élus et techniciens des collectivités locales (Ville de Castellane, Communauté de Communes du Moyen Verdon, Département des AHP, Région PACA, Etat et Europe) et l'Architecte des Bâtiments de France ont mis tout en œuvre sur les plans financiers et techniques.
- Les fondations d'entreprise ont été sensibles et soutiennent financièrement le projet : Fondation Eiffage, Fondation du Patrimoine, Amphitéa, Fondation AG2R-La Mondiale.

À préciser que le budget du chantier École du Patrimoine est de 360 000€ avec 90 000€ de part communale.

Les entreprises du bâtiment sont également partie prenante du projet et ont été conviées en partenariat avec le service Urbanisme de la Communauté de Communes du Moyen Verdon à un petit déjeuner le 24 Juin pour rencontrer les salariés en cours de formation et libres d'engagement en Février 2016. Pour des raisons de sécurité le site est fermé, toutefois une visite exceptionnelle du site et un pique-nique ont été organisés le 24 Juin pour les habitants de Castellane, et la réouverture au public des Jardins de la Tour est attendue pour Février 2016 !



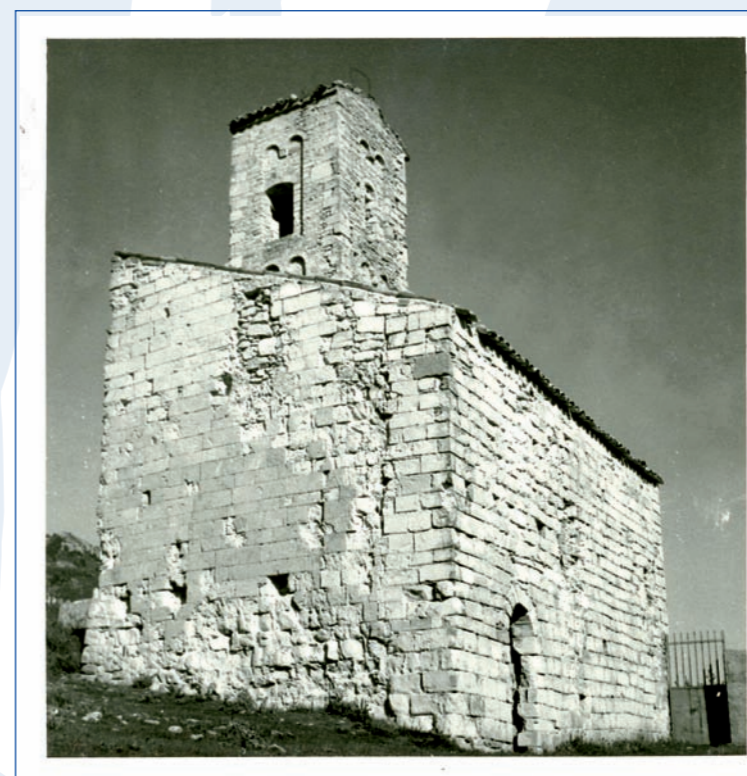
CHAPELLE ST THYRSE, DIAGNOSTIC ET PROJET

La Commune de Castellane, consciente de posséder un édifice religieux et architectural de tout premier ordre avec la chapelle Saint-Thyrse de Robion, a décidé d'approfondir les connaissances sur ce bâtiment avec une étude patrimoniale de juin 2013 à février 2014, menée par Mathias Dupuis, responsable du Service Départemental d'Archéologie. Ainsi, l'église, classée au titre des Monuments Historiques en 1944, a été édifiée en deux temps, la première période correspondant à la construction du clocher, sans doute au XI^{ème} siècle, contre lequel la nef et le chœur auraient été rebâties au cours du XII^{ème} siècle. L'église est particulièrement remarquable par le soin apporté à sa construction et aux matériaux mis en œuvre. Les pierres de taille en calcaire tendre présentent ainsi de nombreuses marques de taille décorative au ciseau (taille dite « en chevrons ») et des signes lapidaires réalisés par les tailleurs de pierre lors de la construction de l'édifice.

Suite à cela, la Commune en partenariat avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles a lancé une étude de diagnostic sur la chapelle en février 2014 afin d'avoir un état des lieux sanitaire et une proposition de travaux. Le cabinet Lefèvre, Architecte en Chef des Monuments Historiques, a établi un diagnostic très alarmant de cet édifice. Les murs de parement de la nef et de l'abside et les chaînes d'angle du clocher-tour sont très dégradés. Cela est dû en partie à une mauvaise restauration de l'édifice dans les années 1980 causant ainsi des infiltrations et un éclatement de la pierre sur quasiment tout le bâtiment. C'est pourquoi, compte tenu de la dangerosité et l'instabilité due au risque de chute de pierre, le

cabinet Lefèvre a recommandé la mise en place d'un périmètre de sécurité d'une dizaine de mètres autour de l'édifice. M. le Maire, devant assurer la sécurité des biens et des personnes sur la Commune a donc suivi cette injonction et a fait installer par les services techniques municipaux des barrières de protection tout autour de la chapelle en mars 2015, bloquant de fait l'accès au cimetière, l'entrée étant accolée à l'abside. Cette disposition, a provoqué beaucoup d'émoi dans la population et notamment les habitants de Robion. Ces derniers ne peuvent plus accéder au cimetière et demandent que soit trouvée une solution pérenne et rapide.

Par ailleurs, l'étude de diagnostic a montré que pour envisager une sauvegarde de la chapelle, il fallait changer presque toutes les pierres des murs de parement, entraînant un coût de restauration très élevé : 870 000 € HT. La Commune bien qu'aidee par l'État, ne peut pas envisager de mettre l'autofinancement nécessaire à ces travaux. Elle a demandé à l'architecte de trouver une alternative et des travaux d'urgence qui permettraient de sauver l'édifice au moins à moyen terme et de redonner l'accès au cimetière. En attendant, il est envisagé de faire venir un expert, mandaté par le Tribunal



administratif, afin de savoir si un arrêté de péril est nécessaire. Ce dossier n'est pas simple mais le maire et son conseil municipal ont à cœur de trouver une solution pour sauver son patrimoine et accéder à nouveau au cimetière tout en respectant des mesures de sécurité incontournables.

À noter que tous les rendus d'études et documents sont consultables en mairie sur demande.

Illustration : chapelle Saint-Thyrse en 1967, photo prise par R. Collier

LES ÉLUS DÉCOUVRENT LES MOYENS DE LA GENDARMERIE

À la fin du mois de janvier, la compagnie de gendarmerie de Castellane a convié, les maires et les élus du canton afin de consolider les liens, et de présenter exhaustivement les missions et les moyens de la gendarmerie.

Cette rencontre fut possible grâce à la signature le 17 février dernier d'un protocole de partenariat mis en place par le Colonel Christophe Brochier, commandant du groupement départemental avec l'association des maires des Alpes de Haute-Provence.

Ainsi, le samedi 17 janvier dernier, Monsieur Gilbert Sauvan Député, Monsieur Charbel Aboud Sous-Préfet en compagnie d'élus du canton ont pu participer à 3 ateliers.

Après avoir eu une présentation générale du fonctionnement de la gendarmerie et tout particulièrement une présentation du groupement de gendarmerie départementale des Alpes de Haute-Provence, les élus ont découvert la police technique et scientifique.

Ainsi une mise en situation d'une scène criminelle a été réalisée avec une démonstration des opérations de la police technique. Cet atelier a permis de révéler l'intérêt de la préservation des indices et bien entendu du gel de la zone par les premières personnes arrivant sur les lieux.

Puis, place au PSIG avec la neutralisation d'un véhicule et l'intervention de l'équipe cynophile 04/05 pour la recherche de stupéfiant.

Enfin, une présentation de la police de la route a été réalisée par le commandant de l'Escadron Départemental de la Sécurité Routière (EDSR).

Pour clôturer cette demi-journée, le Commandant David Bême a convié tous les participants à échanger sur ces différents ateliers. Le Colonel Brochier a également présenté les dispositifs de prévention de la délinquance qui existent au sein du Groupement de la gendarmerie départementale du 04.

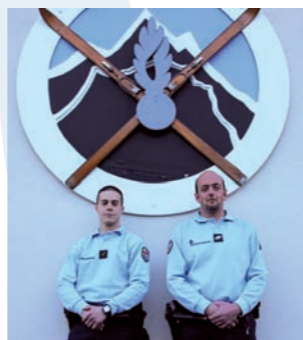


JULIEN LEGAY ET JÉRÉMY LAFORETS, LES NOUVELLES RECRUES DE LA BRIGADE DE CASTELLANE

Le gendarme Julien Legay, 37 ans a été affecté à la brigade de Castellane en octobre dernier. Marié et père de deux enfants, il est originaire de Picardie, où il a servi au sein de la gendarmerie depuis 15 ans. Il a été affecté à la brigade de Castellane à sa demande grâce à une permutation de poste. « Je suis très heureux d'être ici. Avec ma famille, nous apprécions énormément le village de Castellane et sa qualité de vie ».

Quant à Jérémie Laforet, il intègre la brigade pour 3 mois de stage afin de terminer son cursus qui a commencé

à l'école de Gendarmerie de Montluçon. À l'issue de ce stage, il sera officiellement opérationnel au sein de cette même brigade. Agé de 23 ans et originaire de Saint Martin de Crau, Jérémie est heureux d'intégrer cette brigade. « Cette affectation me permet de me rapprocher de ma famille, et puis le département des Alpes de Haute Provence est un très bel endroit ».



« L'ADMR c'est 70 ans de services à domicile »

L'ADMR de Castellane vous propose ses services sur les communes de Castellane, Demandolx, La Garde, Peyroules, Rougon, Soleilhas
Soutien à l'autonomie

Vous avez besoin d'une aide dans vos actions quotidiennes, pour vos déplacements, pour vos démarches ? Vous souhaitez avoir une compagnie bienveillante et une aide régulière ou ponctuelle ?

L'ADMR et sa Gamme de Services :

- Aide à la personne et Accompagnement
- Téléassistance Filien ADMR
- Prestation en Services de Confort
- Ménage, repassage
- Garde de jour et de nuit- Dame de compagnie
- Petits travaux de jardinage et de bricolage

Entretenir votre domicile, repasser votre linge, changer un joint de robinet, fixer une étagère, tailler vos haies ou encore tondre votre pelouse, pour toutes ces tâches, qu'elles soient occasionnelles ou quotidiennes,

L'ADMR est là et vous simplifie la vie !

N'hésitez pas à nous contacter pour un devis **gratuit** !

L'ADMR de Castellane travaille en coopération avec tous les professionnels de Santé libéraux du secteur et le CCAS de Castellane pour le portage de repas.



ADMR de Castellane
126 Avenue Frédéric MISTRAL
Ancienne gendarmerie
04120 CASTELLANE
04 92 83 77 19 / 06 42 12 25 99
admr.castellane@wanadoo.fr





LA PISTE SCOLAIRE D'ÉDUCATION ROUTIÈRE EST VENUE À CASTELLANE

9eudi 28 mai 2015, les élèves l'école élémentaire de Castellane, classe du CMI de M. TERRIEN, ont passé avec succès les épreuves de la « Piste Scolaire d'Éducation Routière ».

Deux moniteurs d'éducation routière de la Gendarmerie des Alpes de Haute-Provence ont animé cette journée.

Dans un premier temps les enfants ont fait preuve d'adresse en utilisant le circuit de la piste mobile scolaire d'éducation routière puis ils ont passé des épreuves théoriques destinées à évaluer leur bonne connaissance du Code de la Route et notamment cycliste.

Les formateurs ont aussi dispensé un enseignement, qu'ils ont enrichi de situations vécues. Un diaporama pédagogique a été diffusé afin de mettre les enfants en situation face aux dangers de la route pour qu'ils adoptent la bonne attitude.

À l'issue de la journée, tous les enfants ont réussi les épreuves ; 23 certificats ont été remis. Les élèves ont été félicités pour leurs bonnes connaissances en matière de sécurité routière. Les 5 premiers élèves ont été particulièrement mis à l'honneur : Wissal qui est arrivée en tête du classement avec une moyenne de 19,66/20, suivie par Ludovic et Léo (à égalité avec 19/20) et de Mathis et Benjamin (à égalité avec 18,66/20).



L'OFFICE DE TOURISME VOUS PRÉSENTE SON NOUVEAU PROGRAMME DE L'ÉTÉ !

Les fêtes et manifestations de cette saison d'été 2015 se révèlent riches et variées au sein de notre cité de caractère.

Les petites mains vertes se sont réjouies avec les Rendez-vous aux Jardins, les vendredi 5 et samedi 6 juin. L'Office de Tourisme s'est joint à la Maison Nature & Patrimoines pour cette manifestation sur le thème « Les promenades aux jardins ». La troupe des Cabotins a inauguré l'évènement avec brio, la foire aux plants est venue agrandir le marché hebdomadaire, et la sortie botanique organisée par la Maison Nature & Patrimoines a rencontré le succès escompté.

Les cloches des brebis et les aboiements des patous de Mr Bellini se sont fait entendre dans les rues de Castellane. Une fois de plus, la 9^{ème} édition de la Fête de La Transhumance, des 10, 12, 13 et 14 juin derniers, a rencontré un franc succès. Grâce à l'aide du Parc Naturel Régional du Verdon nous avons pu cette année proposer un programme plus étoffé : lecture jouée à la médiathèque ; projection à la salle des fêtes ; conférence sur le thème de la transhumance ; rencontre en alpage ; balèti ; marché paysan avec de nombreuses animations en plus des étalages de produits locaux. Toutes ces activités ont en partie contribué au succès de cet évènement devenu phare et emblématique dans notre village. Nous tenons à remercier tous les participants ainsi que le public d'être venu nombreux.

Mais aussi, Napoléon était parmi nous ! En effet, dans le cadre du Bicentenaire du passage de Napoléon, le 3 mars dernier, Castellane a accueilli une reconstitution du 1er régiment de lanciers polonais. A l'occasion de cet anniversaire, le 11 juillet aura aussi lieu la première édition du Fitdays MGEN sur la Route Napoléon. Ce triathlon accueillera ama-

teurs et professionnels le temps d'une course à travers les paysages vallonnés du Verdon. Un petit village avec bassin sera installé sur la place Marcel Sauvaire afin que les plus petits puissent participer aussi.

Des livres déjà lus ? D'anciens bibelots pouvant constituer des trésors pour d'autres ? Les vide-greniers n'attendent que vous ! Le 21 juin sur la place de l'église Saint Victor, les 22 juillet et 16 août sur la place Marcel Sauvaire, et le 13 septembre de nouveau sur la place de l'église.

Il est temps de vous échauffer car les Mercredis Musicaux de Juillet et Août vont vous faire danser ! Cette année nous avons tenté de donner une touche de modernité à notre programmation, ainsi des groupes de différents horizons vont vous embarquer dans leur univers mélodiques. Au mois de juillet on démarre en trombe avec du Ska français, Les Canapacoustik et leur musique festive ! Les amateurs de musique ancienne seront aussi servis, avec un concert (musiques époque napoléonienne) suivi d'un bal traditionnel, par « La Vielle dans tous ses états » dans les murs de l'église Saint-Victor. Le groupe Mazamorra viendra ensuite réchauffer les cœurs avec sa musique latine aux percussions « muy caliente » ! Place à la guinche sur la place Marcel Sauvaire avec l'électro-swing du Scratchophone Orchestra, ses violons, contrebasse et clarinette couplés à des sons actuels mettront le dancefloor à l'épreuve. Vous pourrez ensuite vous déhancher sur vos musiques favorites avec Les Fantacoustiques et leurs reprises franco-anglaises, sur la place de l'église.

Le mois d'août s'amorcera aussi avec fureur, grâce au Dj Secret Maker qui enflammera la place de sa musique électro. Les Celtic Kanan vous entraineront ensuite dans l'ambiance endiablée des pubs irlandais, aux



Le mois d'août s'amorcera aussi avec fureur, grâce au Dj Secret Maker qui enflammera la place de sa musique électro. Les Celtic Kanan vous entraineront ensuite dans l'ambiance endiablée des pubs irlandais, aux



sons de leurs violons et chansons gaéliques. Un peu de douceur avec le duo Hits&Run et leurs reprises pop acoustiques. Enfin le reggae-dub débarquera à Castellane avec les Mysty K Dub pour clôturer ces mercredis musicaux en beauté ! En bref, ça va swinguer sur la Place Marcel Sauvaire jusque dans l'église Saint Victor, et il y en aura pour tous les goûts ! On vous attend nombreux !

Où trouver plus d'informations sur ces différentes animations ? Rendez-vous sur notre nouveau site internet en ligne depuis fin Janvier www.castellane-verdontourisme.com où vous trouverez des renseignements complets concernant Castellane, ses environs, ses activités, restaurants et commerces. Un nouveau magazine est aussi disponible à l'Office de Tourisme, que vous soyez habitants ou de passage, il peut vous être utile.

Toutes ces manifestations ne sauraient engager que notre démarche ! En effet, outre le soutien financier accordé par la Commune de Castellane, les Communes de St Julien du Verdon, Rougon, La Garde, les Commu-

nautés de Communes du Moyen Verdon et du Teillon, le Département et la Région, le soutien logistique apporté par les organismes tels le Parc Naturel Régional du Verdon, le Pays A3V ou le CPIE des Alpes de Haute-Provence, les associations locales prennent une part importante dans la réalisation des événements. Un grand merci à eux ! C'est bien grâce à ces derniers que nous pouvons reconduire chaque année ces moments de festivités et de convivialité !

Morgane Vandermeersch - Pôle Animation - animation@castellane.org - 04 92 83 61 14



FORUM POUR L'EMPLOI : UNE RÉUSSITE EN DEMI-TEINTE

Depuis 3 ans, l'office de Tourisme de Castellane en collaboration avec la Mission Locale 04 et de nombreux partenaires comme le Conseil Départemental, l'EREF Relais ser-

vice public du Pays d'Asse, Verdon, Vaire et Var organisent un forum pour l'emploi saisonnier.

Ce forum permet aux demandeurs d'emploi de rencontrer des employeurs du secteur et de candidater sur place, mais également d'obtenir des conseils de formations grâce à la présence de l'AFPA ou des informations sur la création d'activité avec CréActeurs.

Au total, mardi 14 avril ce salon a réuni une centaine de visiteurs pour plus de 50 offres d'emploi. Toutefois, Laurence Simian de la Mission Locale estime qu'il s'agit d'un bilan mitigé « Par rapport aux années précédentes, très peu d'employeurs sont présents. Je pense que l'on va devoir réfléchir à une nouvelle organisation pour la réussite de ce forum l'année prochaine ».



UN NOUVEAU MAGAZINE POUR CASTELLANE !

Si il est avéré qu'aujourd'hui 8 personnes sur 10 préparent leurs vacances sur internet, force est de constater que nos visiteurs restent malgré tout particulièrement attachés au support papier et aux messages. Suite à ce constat et riche d'une prestation photographique réalisée en 2014 par Mathieu SIMOULIN de la société Verdon Pictures, l'Office de Tourisme de Castellane a entrepris pour cette nouvelle saison une refonte de ses éditions papier afin de valoriser au mieux notre destination touristique.

Travaillant en collaboration avec l'agence « Autrement Dit Communication » à Sisteron, c'est dans un premier temps la maquette du guide hébergements qui a fait peau neuve en adaptant sa charte graphique aux couleurs du nouveau site internet mis en ligne fin janvier.

Suivant ce mouvement, c'est ensuite le guide pratique qui est passé entre les mains du pôle communication pour laisser place à un tout nouveau document, le magazine intitulé « Destination Castellane ».

Plus qu'un simple recensement de l'offre et des prestations touristiques du territoire, ce dernier a pour objectif de séduire le visiteur préparant son séjour grâce à de grands visuels immersifs valorisant les multiples richesses de notre territoire. Le but demeure bien entendu de se démarquer des concurrents avec une édition que l'on prend plaisir à consulter et à diffuser lors du retour à la maison pour présenter son lieu de vacances.

Plusieurs rubriques sont ainsi abordées à commencer par la randonnée, principal motif de séjour sur notre territoire, l'eau vive, les lacs, les Gorges du Verdon, les spécialités locales, les activités enfants, les routes touristiques et une multitude d'autres informations destinées à organiser le séjour de chacun. Une page « en cas de pluie » a également été intégrée pour les rares journées sans soleil ! Plusieurs niveaux de lecture sont possibles et l'on retrouve ainsi ça et là, des conseils et « infos + » du personnel de l'Office de Tourisme. La recette de la fougasse à l'anchois, spécialité locale y est également dévoilée

Distribué depuis fin avril au sein de l'Office de Tourisme, le magazine, par ailleurs traduit en anglais et en italien, séduit déjà nombre de visiteurs agréable-

ment surpris de sa gratuité. Le pari semble donc réussi même si la saison touristique permettra sans doute d'envisager des améliorations à cette nouvelle édition, agréable mélange entre un magazine promotionnel et un guide pratique.

L'Office de Tourisme a par ailleurs mis toutes les chances de son côté pour diffuser sa documentation. L'ensemble des éditions est de fait consultable sur notre site internet via la plateforme « Calaméo » et une diffusion aux différents partenaires touristiques du territoire a d'ores et déjà été lancée.

Nous vous invitons donc à venir vous procurer l'ensemble de nos documents à l'Office de Tourisme, afin de valoriser auprès de vos proches, la magnifique région dans laquelle vous avez la chance d'habiter.

Pour plus d'informations :
communication@castellane.org - 04 92 83 61 14

Faustine VILLARON
Responsable





SAISON 2015 DE LA MAISON NATURE & PATRIMOINES

Depuis le 11 avril dernier, la Maison Nature & Patrimoines a réouvert ses portes pour la saison 2015. De nombreuses animations se sont d'ores et déjà déroulées ce printemps avec notamment les animations enfants sur les cinq sens pendant les vacances de Pâques, la Nuit aux Musées, les Rendez-Vous aux Jardins ainsi que deux inaugurations très réussies. L'une d'entre elles portait sur les œuvres d'artistes locaux, Christel Schlierkamp, Peter Bendelow et Michel Giuliano qui ont exposé leurs sculptures et peintures du 1er mai au 12 juin. Cette exposition a lancé la Maison Nature & Patrimoines dans une autre dimension, celle de l'exposition d'artistes, qu'elle ne manquera pas de renouveler au vu du succès et de la demande suscitée. La seconde inauguration, très émouvante, était consacrée à la nouvelle exposition du musée du Moyen Verdon « Vivre au Pays pendant la Grande Guerre ». Cette année encore, la Maison Nature & Patrimoines organise tout l'été des sorties nature en partenariat avec des Accompagnateurs en Montagne sur le thème de la géologie et de la flore (tous les lundis et jeudis matins). Trois fois par semaine, des animations enfant sont également proposées pour les 6-12 ans. Au programme, création d'encre végétale (le mardi), découverte des vautours (le mercredi) et moulage de fossile (le vendredi).

Enfin deux expositions temporaires sont à venir qui seront accessibles gratuitement : l'une traitant du bicentenaire de Napoléon, en partenariat avec les Archives Départementales 04 et l'autre sur les vautours, en partenariat avec la LPO PACA.

N'oublions pas évidemment que la Maison Nature & Patrimoines accueille toujours le musée Sirènes et Fossiles, le musée du Moyen Verdon ainsi que le Relais du Parc naturel régional du Verdon. L'équipe au complet, Lucas, Clelia, Pierre-Emmanuel, Pauline et Amandine (de droite à gauche sur la photo), vous attendent encore nombreux cet été pour profiter de nos animations et de nos expositions.

À ne pas manquer :

Bicentenaire de Napoléon.

- Mercredi 8 juillet - 21h00 : Concert dans l'Église Saint-Victor (d'après des musiques Napoléonienne)
- Jeudi 9 juillet - 20h00 : Inauguration de l'exposition sur Napoléon à la Maison Nature & Patrimoines suivie d'une causerie sur le thème « Musiques, danses et chants du Premier Empire »

Horaires d'ouverture : du 15 juin au 20 septembre, ouvert tous les jours
10h-13h - 15h-18h30



VERS UN NOUVEL ESPACE CULTUREL ET TOURISTIQUE

Dans le cadre du projet de mutualisation de la Maison Nature & Patrimoines et de l'Office de Tourisme, le cabinet d'études « Maitres du Rêve » a été mandaté de août 2014 à mars 2015 pour faire un diagnostic du mode de gestion, de l'accueil, du bâti, des expositions et des animations pour proposer un rapprochement des deux structures.

L'objectif de ce projet soutenu par la Mairie est de créer un lieu touristique et culturel majeur sur le territoire du Moyen Verdon qui réponde aux nouveaux besoins des visiteurs (habitants et touristes) pour un accueil de qualité et une muséographie attractive. Ainsi, l'association Petra Castellana, partenaire privilégié de la Maison Nature & Patrimoines et forte de plus de vingt années d'expérience dans la valorisation des patrimoines, a engagé, avec le soutien de la Communauté de Communes du Moyen Verdon, une démarche de recensement et d'inventaire de ses collections (plus de 18 000 objets) car les objets sont le fondement même de toute exposition.

Suite au rapport du bureau d'études, ce projet de mutualisation, étendu sur plusieurs années, passe à une

seconde étape. Il s'agit de la rédaction du Projet Scientifique et Culturel (PSC). Ce document de cadrage, indispensable à toutes structures culturelles, permettra d'avoir un programme d'actions précis et des objectifs clairs en termes de fréquentation, de programmes d'animations et d'outils de gestion. Ce document est rédigé par Pauline Oliveira, chargée de projets de la Maison Nature & Patrimoine, en concertation avec les différents partenaires associatifs et institutionnels que sont la Mairie, l'Office de Tourisme, l'association Petra Castellana, le Parc du Verdon, le service « Musée » du Département et le service « Patrimoine » de la Région.

Dans un troisième temps, la restructuration de la Maison Nature & Patrimoines implique une rénovation du bâtiment avec le déménagement du centre de tri postal. Ce projet ambitieux qui allie une dynamique touristique forte à un musée de qualité, participe au projet de réaménagement du centre-bourg et vise à améliorer la qualité de vie au cœur de la commune.

Pour toute information :
www.maison-nature-patrimoines.com





INAUGURATION DE L'EXPOSITION POUR LE CENTENAIRE DE LA GUERRE 14-18



C'est au 1^{er} étage de Maison Nature & Patrimoines, dans le Musée du Moyen Verdon que se déroulait le samedi 9 mai l'inauguration de l'exposition, « Vivre au pays pendant la Grande Guerre », un événement qui débuta par les discours empreints d'émotions de Monsieur le Maire et de Jean-Luc Domenge, président de l'association Petra Castellana, qui ont su marquer le temps du souvenir et de la commémoration. Félix Chabaud, invité de cet événement nous a transporté en 1914 à l'aide de scénettes et de personnages joués dans l'espace d'exposition mais aussi au cœur même de Castellane. Une déambulation qui nous confrontait à une réalité poignante tout en gardant une légèreté qui captivait le spectateur. Une promenade temporelle qui aboutit au spectacle « Pour l'Exemple » relatant l'histoire du poilu, Olivier C., pièce écrite et jouée par Félix Chabaud au sein de l'Église Saint-Victor. Plus qu'un spectacle, un dialogue entre un soldat et son petit-fils, qui parle de l'engagement jusqu'à la mort, de cette guerre qui fut une vraie boucherie, en passant par le bonheur du retour au pays.

L'exposition « Vivre au pays pendant la Grande Guerre »

s'articule entre la dureté de la vie au front et l'absence des hommes qui a chamboulé la vie à l'arrière. Au cœur de l'exposition, un arbre lettres se dresse devant le spectateur montrant l'importance qu'avait la correspondance entre le soldat et sa famille, un lien qui permettait au poilu de s'évader le temps d'une lettre de son quotidien dans les tranchées.

Également, l'exposition axée sur le souvenir avec la reconstitution d'une chambre, nous fait entrer dans l'intimité de la femme, entre l'absence de l'homme au quotidien, et la peur de ne plus revoir l'être aimé parti au front. La commémoration tient également une place importante avec une salle dédiée aux Morts pour la France. Un travail de recherche réalisé par Murielle Charabot-Soldano, nous permet le temps d'une visite, de se souvenir de ces hommes partis se battre pour leur Patrie.

Un espace « enfants » avec un tableau noir et un ancien bureau d'écolier propose des jeux de cubes, puzzle, jeu de l'oie et outils pédagogiques. Enfin, le multimédia n'est pas en reste et permet de voir des portraits et fiches

d'identité de poilus « Morts pour la France », d'écouter la parole des femmes restées au Pays et de ressentir l'émotion de l'absence et de la guerre avec un travail des élèves du Collège du Verdon et de Radio Verdon diffusé dans l'exposition.

Nous vous attendons nombreux pour visiter et apprécier cette exposition, qui est installée dans la Maison Nature & Patrimoines pour les saisons 2015 et 2016.

Pour plus d'informations : www.maison-nature-patrimoines.com ou tel au 04 92 83 19 23

DU LIVRE AU SILEX : UNE PROGRESSION SIGNIFICATIVE DANS L'INVENTAIRE DES COLLECTIONS

Depuis maintenant cinq ans, l'inventaire des collections du Musée du Moyen-Verdon se poursuit au sein des réserves. C'est un travail qui s'inscrit dans le temps, en parallèle de l'évolution du musée.

À l'échelle de la structure, l'inventaire, élément indispensable à tout musée, permet d'identifier de manière scientifique chaque objet, que ce soit par les matériaux le constituant, ses dimensions, son lieu de fabrication et bien d'autres critères encore permettant de les distinguer. Toutes ces informations sont ensuite regroupées sur un logiciel : Flora Musée, mis à disposition par le service « Musée » du département des Alpes de Haute-Provence. Cela permet ainsi d'intégrer le Musée du Moyen-Verdon dans une dynamique au cœur des préoccupations patrimoniales actuelles, celle des Musées de France.

Cette année nous avons franchi un cap intéressant dans cette mission puisque nous avons fini l'inventaire des ouvrages bibliographiques et périodiques, ce qui augmente à 3280 le nombre de fiches d'inventaires sur la base de données Flora, dont 980 pour les ouvrages imprimés. Le travail devrait ensuite se poursuivre au niveau des objets présentés dans le cadre de l'actuelle exposition temporaire consacrée au thème : « Vivre au Pays pendant la grande Guerre ». Il est prévu de faire, par la suite, le travail de récolement au niveau des fonds archéologiques du musée.

Tous ces objets stockés au sein des réserves du musée ne présentent cependant plus les conditions adéquates pour leur bonne sauvegarde. En effet les réserves situées dans la zone artisanale de Castellane sont arrivées à saturation et nécessitent un projet de réaménagement afin de rendre les conditions de conservation plus adaptées aux collections, qui, rappelons-le, sont constituées de pas moins de 18 000 références liées à l'ethnologie, aux traditions et aux savoir-faire du territoire du Moyen-Verdon.

Ce projet de grande ampleur, couplé à l'actuel projet de mutualisation de l'Office du Tourisme et de la Maison Nature & Patrimoines suivra une double dynamique en misant à la fois sur la clarté et l'accessibilité des collections, que ce soit pour le musée ou pour le public.





COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU MOYEN VERDON

La Communauté de Communes du Moyen Verdon soutient chaque année des initiatives diverses en faveur du sport, de la culture et de la valorisation du patrimoine. Elle intervient également pour favoriser l'accès des écoles et des centres de loisirs aux activités relevant de ces domaines, en participant aux frais de transport.

Avancement des projets de crèche et de gymnase

Dans le cadre de l'exercice de ses nouvelles compétences en matière de petite enfance et d'équipements sportifs, la CCMV porte les opérations de construction d'une micro-crèche et d'un gymnase sur la commune de Castellane. Ces équipements seront construits dans le quartier Notre Dame, à proximité de plateau sportif.

Le permis de construire ayant été délivré en octobre 2014, et tous les financements étant aujourd'hui acquis, la consultation des entreprises sera engagée avant l'été. Si celle-ci s'avère fructueuse, le démarrage des travaux pourra intervenir dès cet automne, en vue d'une mise en service des deux équipements en septembre 2016.



AIDES ACCORDÉES EN 2015 SUR LE SECTEUR DE CASTELLANE	
• COLLÈGE DU VERDON - Projet environnement : intervenant - Projet environnement : transport	500,00 € 1717,00 €
• ÉCOLE MATERNELLE DE CASTELLANE	1 800,00 €
• ÉCOLE PRIMAIRE DE CASTELLANE	2 500,00 €
• ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE DU MOYEN VERDON Interventions dans toutes les écoles du territoire	8 500,00 €
• ALPES PROVENCE NATURE, ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE Interventions dans toutes les écoles du territoire	3 500,00 €
• ASSOCIATION PETRA CASTELLANA Organisation des rencontres du Moyen Verdon 2015	2 500,00 €
• OFFICE DU TOURISME DE CASTELLANE Fête de la transhumance 2015	800,00 €
• AEP LE ROC - Centre de Loisirs - Activité ski - Activité kayak - Activité V.T.T	4 000,00 € 7 500,00 € 1 000,00 € 500,00 €
• ASSOCIATION VERDON AVENTURE	1 000,00 €
• TRIATHLON « FIT DAYS » SUR ST JULIEN / CASTELLANE	1 500,00 €
• RAID CENTRALE PARIS	450,00 €



UNE RETRAITE MÉRITÉE

Après une carrière bien remplie à la Mairie de Castellane des 1981 puis à la Communauté des Communes du Moyen Verdon lors du transfert des compétences en 2001, Yves Carle

recevait ses collègues et amis, actifs ou retraités pour les saluer solennellement pour son départ en retraite.

Le Président de la Communauté des Communes, Serge Prato a félicité Yves pour sa carrière « On tenait à t'accompagner et à te montrer notre reconnaissance. A Castellane, tu formais avec ton binôme qui est déjà à la retraite une dream team extraordinaire. Nous pouvons que te féliciter et te remercier pour ton travail irréprochable ainsi que tes qualités. Nous te souhaitons une retraite paisible »

Ce moment solennel a été suivi du pot de l'amitié et par d'autres surprises concoctées par ses collègues et amis.

Nous souhaitons une excellente retraite à Yves.



AU SERVICE DES RIVIÈRES, LE VERDON FÊTE SES 20 ANS D'EXISTENCE

Depuis 20 ans, l'équipe du SIVU du Verdon entretient et restaure le Verdon et ses affluents.

En effet, les crues dévastatrices de 1994 ont fait naître un besoin d'attention sur les réseaux naturels d'eau, chaque élu a pris conscience qu'une négligence d'entretien génère parfois des catastrophes humaines ou économiques.

Depuis cette date, les élus renouvellent chaque année leur confiance à l'équipe pour ne pas abandonner les rivières et torrents à leur sort.

Cette année, sur la commune de Castellane, l'équipe a parcouru et vérifié l'état de la partie du Pesquier. Elle s'est également occupée d'abattre les arbres qui endommageaient la digue du Rouret et elle a poursuivi l'entretien de la Recluse dans sa partie endiguée.

Pour sa programmation annuelle 2015 le SIVU du Verdon prévoit d'intervenir sur les rives du lac de Castillon, mais également entre le bar-

rage de Chaudanne et le pont du Roc. Les rives situées entre le camp du Verdon et le pont de Carajuan seront également entretenues d'autant plus qu'il s'agit d'un secteur essentiel pour la sécurité des usagers de l'eau en saison estivale.

Renseignements : Blog.sivuverdon.canalblog.com





LA MÉDIATHÈQUE DE CASTELLANE

L'association qui anime la médiathèque municipale a changé de statuts et de direction durant le second semestre 2014, l'association se nomme maintenant « les amis de la médiathèque », elle est dirigée par un conseil d'administration et un bureau composé d'une présidente : Martine Brondet, d'une Trésorière : Monique Blanc et d'une secrétaire : Marie-Thé Farré.

La nouvelle équipe de bénévoles de l'association souhaite développer de plus en plus d'animations avec d'autres associations du village. Nous avons organisé en Février avec l'association « Les Cabotins » une soirée de lecture à haute voix : « De Bouche à Oreilles » sur la Littérature Italienne, cette animation a été reconduite lors du week-end PRIMAVERA, le 25 avril, enrichie d'une lecture pour les enfants faite par Béatrice Barbacetto dans les locaux du « Club des Aînés ».

Nous proposerons de nouvelles soirées « De Bouche à Oreilles » à partir de Septembre.

En Octobre nous accueillerons « Ecriture en Fête » et « Musiques d'Automne », ces deux animations nous sont offertes par la Médiathèque Départementale de Prêt de Digne.

La médiathèque Départementale nous prête des centaines de livres, C.D., DVD, ce qui permet à tous nos adhérents de disposer d'un choix important pour



Le coin lecture avec les C.D. et les DVD

leur lecture ou pour la découverte de musiques diverses. Ce prêt est renouvelé trois fois par an. Nous pouvons aussi répondre à des demandes personnalisées en livres ou en C.D. par l'intermédiaire de la Médiathèque Départementale qui a mis en place une navette pour répondre rapidement à des demandes ponctuelles.

Nous présentons régulièrement les nouvelles acquisitions de la Médiathèque Municipale pour les adultes ou pour les jeunes sur notre profil « Facebook » : Castellane Bibliothèque, devenez amis avec nous ...

L'équipe de bénévoles serait heureuse de compter de nouveaux membres pour pouvoir diversifier ses actions, la culture livresque et musicale dans notre village.

LA MÉDIATHÈQUE EST OUVERTE :

- Le Mardi de 8h30 à 11h30
- Le Mercredi de 14h à 18h
- le Vendredi de 10h à 11h30
- Le samedi de 10h à 12h30 sauf le 1^{er} samedi du mois

La Mairie et l'équipe de bénévoles vous y accueilleront avec grand plaisir.



Les B.D., les deux postes informatiques, l'accueil

UNE BELLE FÊTE DU PÉTARDIER

Castellane a fêté dimanche sa 429^e fête du Pétardier organisé par l'association « Lou Pétardier présidée par Mathias Silvestrelli.

Un fait historique auquel les Castellonais sont très attachés. Cet événement au cœur de la vallée du Verdon s'est amélioré au fil des années avec la reconstitution de l'évènement par l'équipe théâtrale « les Cabotins ».

À 9h, un coup de canon a retenti dans le village afin de lancer les festivités. Les villageois se sont donné rendez-vous devant l'église paroissiale Sacré Cœur. La messe a été célébrée par le Père François Kambaselé entouré de la chorale, en présence des bravadiers, des élus et des villageois.

À l'issue de l'office, le spectacle pouvait alors commencer. Dans la froideur d'une fin de matinée hivernale, c'est la toute jeune Pauline qui lançait le départ de cette fête en retraçant l'historique. Soudain des cris retentissent dans la rue, « Au secours, ils arrivent, je les ai vus ! » tout le monde se met donc à protéger la ville et particulièrement la porte de l'Annonciade.

Alors qu'au cours du 16^{ème} siècle, les guerres de religion font rage entre catholiques et protestants, le 31 janvier 1586, Castellane va être assiégée par le baron de Lesdiguières et le baron d'Allemagne. Ces nobles utilisent le prétexte de la guerre de religion pour reconquérir Castellane. Les villageois se préparent depuis longtemps à un siège éventuel en fortifiant son périmètre, en creusant des fossés, en murant les portes d'entrée et en entraînant hommes et femmes au combat.

Les troupes d'arquebusiers et de gens d'armes réunies dans une campagne près du village calculent leur attaque. Or une villageoise les surprend et entend qu'ils vont lancer l'attaque de la ville par la porte de l'Annonciade, celle-là moins protégée et la plus facile selon eux. Néanmoins, les Castellonais en ont décidé autrement et les assiégeants sont surpris de trouver une ville aussi fortifiée.

Ainsi, le vendredi 31 janvier 1586, à la porte de l'Annonciade Le capitaine De Lamotte, chef de la troupe, est tué et brûlé par l'huile bouillante jetée du haut de la porte par une femme prénommée Judith

Dimanche, le village a suivi cette fête en parcourant les rues, les placettes, l'église Saint-Victor où la chorale a chanté la chanson du Pétard, et enfin le cloître du collège du Verdon. A la mi-journée, tout le monde s'est rassemblé à la salle des fêtes rebaptisée pour l'occasion champ de foire. La municipalité a offert l'apéritif à tous les participants avant de savourer un bon repas bien au chaud.

Durant l'après-midi un spectacle théâtral mis en scène par les Cabotins et des animations avec notamment des jeux en bois ont clôturé cette fête de pays.

Le rendez-vous est donné l'année prochaine et plus exactement le dimanche 31 janvier 2016 pour célébrer la 430^{ème} édition de la fête du Pétardier, fête devenue célèbre.





JUDO CLUB CASTELLANAIS

Le club de judo continue sur sa dynamique, avec à ce jour plus de 85 licenciés, dont 25 uniquement pour le nouveau cours de taïso mis en place à la rentrée et qui compte une grande majorité de féminines.

Nous avons eu quelques points forts, dont la cérémonie des vœux à Forcalquier, qui accueillait plus de 80 ceintures noires. Le club était bien représenté, avec Franck Bérenguel et Samantha Bernardi qui ont effectué une démonstration de jujitsu, et Christian Duflo qui a été honoré du diplôme et de la coupe du professeur bénévole de l'année.

Durant les vacances de Pâques, un stage de taïso s'est déroulé à Barcelonnette sur deux jours, avec une bonne participation, ainsi qu'un second stage à Castellane qui était réservé aux adolescents pour le perfectionnement des entraînements et des katas.

D'autre part, Julien Ambrois et Franck Bérenguel poursuivent leur formation fédérale d'assistant club, et ont déjà validé quelques unités de valeur.



Les cours de judo se termineront le 21 juin après la remise des ceintures de cette saison qui aura lieu à la salle des fêtes de Castellane.

Les cours de taïso se poursuivent jusqu'à mi juillet.

Pour tout renseignement :

Bernard Ambrois 049283649

Site internet : www.judo-club-castellane.fr

AU FIL DU VERDON

C'est toujours avec autant d'engouement que nous nous retrouvons les lundi et jeudi après-midi dans notre local situé Boulevard St Michel, parfois un peu exigü. Mais c'est avec grand plaisir que nous accueillons les nouvelles adhérentes.

Après le marché de Noël et le loto c'est à notre exposition du 14, 15 juillet que nous vous attendons pour venir admirer, apprécier et acquérir nos divers ouvrages.

Une sortie de quelques jours est prévue en septembre à Sainte-Marie-aux-Mines où des membres du notre club se rendent régulièrement pour découvrir les merveilles présentées au Carrefour Européen du Patchwork.



LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2015



Très belle affluence : 478 personnes ont visité la toujours superbe et réussie expo-photo de la MJC qui a eu lieu du 14 au 17 mai 2015 avec comme thème « Le mouvement » et en avant première des portraits réalisés par les photographes de la section photo.



Une réception avec remise des prix a été effectuée en présence de M. J.P Terrien, Maire de Castellane.

Est prévue pour les 1^{er} et 2 août prochains une expo peinture à la salle des fêtes organisée cette fois par la section dessin et peinture de la MJC.

Et comme d'habitude début octobre 2015 le rallye touristique.

MJC CASTELLANE

Chemin Notre Dame - 04120 - CASTELLANE



LES AMIS DE TAULANNE ET SIONNE



Une équipe dynamique organisera comme tous les ans, les fêtes suivantes :

- Le 20 juin 2015 fête de la musique et du voisinage, repas partagé, buffet et musique
- Le 27 juin 2015 : fête St Pierre, messe à 10 h suivie d'un apéro et repas sous le chapiteau place du village à Taulanne

- Le 25 juillet 2015 : fête de Taulanne : après-midi ludique avec jeux primés pour petits et grands puis le soir soupe au pistou et repas sous le chapiteau, animations et bal des années 80 place du village à Taulanne

- Le 2 décembre : illumination des deux crèches extérieure et intérieure avec vin chaud et petits gâteaux à l'intérieur de l'église

Fin 2014, l'illumination intérieure de l'église s'est enrichie d'un grand sapin décoré aux couleurs de Noël comme d'habitude, il y avait grande affluence.



LA CHORALE DE CASTELLANE

Si on chantait... Si on chantait... la, la, la, la...



Répétitions le jeudi à 18h30 à l'église Saint-Joseph. Sous la direction de Philippe et de Marie-Thérèse nous chantons en chœur de tout cœur, à trois pupitres pour préparer le festival des chorales de Caille (06), des offices religieux et festifs.

Comme des enfants qui attendent le père Noël, nous espérons entendre prochainement le son de l'orgue de l'église du Sacré Cœur.

Venez nous rejoindre dans une ambiance amicale.

Se renseigner - Marie-Thérèse : 04 92 83 72 23 - Philippe : 04 92 83 63 25





LE CLUB DES AÎNÉS CASTELLANE « LA VAILLANTE »

Les AÎNÉS ont été transportés dans un ailleurs très agréable avec : En 1^{er} voyage LA COSTA BRAVA en 2^{ème} L'escapade vers l'Italie en longeant la mer avec une visite à Villefranche sur mer pour rejoindre « RIO DEL MOULINO » à DOLCE ACQUA avec ses spécialités italiennes. Comme de coutume nous avons été bien accueillis.

Le Club a fêté l'arrivée du printemps avec une bonne paëlla animée par Julie JOURDAN.

Les aînés participent activement à la fête du village (confection de



Voyages 2015

Du 18 au 23 Sept. 2015 : 6 jours / 5 nuits

Découverte de l'Auvergne Insolite.

Prix par personne : 719 €

Du 31 oct. au 9 nov. 2015 : 10 jours / 9 nuits

Découverte des plus belles escales de la Méditerranée et de l'Adriatique.

Prix par personne : 999 €

fleurs pour les chars) et à la fête de la transhumance, réalisation de pompons). Ils accueillent le début de l'été par un repas et pour la remise en forme nous attendons les courageux pour participer à l'acqua-gym.

Nous vous rappelons qu'un programme est établi par trimestre récapitulant les diverses activités. À ce titre, nous vous attendons nombreux pour « rentrer dans la danse avec nous ».

LE CERCLE DES BAUMALENCES

Au hameau de la Baume de Castellane vient de se créer une association nommée : « le cercle des Baumalencs » qui sera heureuse de vous accueillir lors de ses animations exemple : pique-nique, ateliers, rencontre autour d'un thème, fête patronale, etc...

Pour tout renseignement et adhésion voici l'adresse mail :

Lecerclledesbaumalencs@orange.fr



RAID VERDON AVENTURE 2015

Le Raid Verdon Aventure continue son voyage sur les chemins, lacs et rivières de notre région.

Nous en sommes déjà rendus à la 6^{ème} édition de cette manifestation de sports Nature sur notre territoire. L'an passé un parcours exigeant a permis aux équipes de tous niveaux de se confronter sportivement. Nous avons remarqué la présence de certains sportifs de haut niveau et celle notamment de Nicolas Lebrun (champion du monde de Triathlon Xterra 2005).

Au programme encore cette année : course d'orientation, canoë, VTT et Tir à l'arc.

La date n'est pas encore définitivement fixée car elle dépend de l'activité canoë dont nous savons pas encore à l'heure qu'il est, si elle se déroulera sur le Verdon ou sur le Lac de Castillon. Les deux dates retenues sont les Dimanches 20 ou 27 septembre 2015.

Nous tenons à remercier à nouveau tous les bénévoles indispensables à l'organisation de

cette épreuve qui nous ont aidés lors des éditions précédentes. (Sans eux rien ne serait possible !)

Merci également à tous les partenaires financiers qui nous soutiennent chaque année ainsi qu'aux propriétaires qui nous ont donnés les autorisations d'utiliser leur terrain pour les besoins de l'épreuve.

Nous vous attendons encore nombreux pour le Raid Verdon Aventure 2015 alors bonne préparation aux équipes locales et à bientôt.

Association Verdon Aventure



TOUR DE FRANCE

Le tour de France 2015 passera à Castellane le 22 juillet prochain (rond-point entrée de Castellane), parti de Digne et après avoir franchi le Col des Lèques il se dirigera vers Annot, la Colle St Michel, col d'Allos pour arriver à Pra Loup. Cet événement mondial va ravir les professionnels, amateurs, touristes, spectateurs et téléspectateurs. Voilà une occasion pour remonter le temps de cette épreuve mythique. Après 7 ans de guerre le tour de France repart de Paris le 25 juin 1947, ce sera la 34^{ème} édition, le premier datant de 1903. La grande boucle empruntera 28 fois les routes basses alpines (ville d'étape, d'arrivée, de départ ou simple passage dans le département). En 68 ans le tour passera 6 fois à Castellane (1948-1949-1953-1957-2000-2015).

15 juillet 1948 - 35^{ème} tour - 13^{ème} étape Cannes - Briançon 274 km

10 ans après avoir gagné la grande boucle Gino Bartali gagne son 2^{ème} tour de France, après avoir traversé Castellane via le Col d'Allos, il triomphe à Briançon avec 6'18 d'avance et talonne le maillot jaune Louison bobet.

18 juillet 1949 - 36^{ème} tour - 16^{ème} étape Cannes - Briançon 275 km.

Le tour emprunte le nouveau barrage de Castillon où les ouvriers en grève regardent passer le tour le vainqueur d'étape et du tour : Gino Bartali.

21 juillet 1953 - 40^{ème} tour - 17^{ème} étape - Monaco-Gap 261 km

Le tour traverse Castellane et gravit le Col des Lèques, vainqueur d'étape : Wout Wagstman

Vainqueur du tour : Louison Bobet.

8 juillet 1957 - 44^{ème} tour - 11^{ème} étape Briançon - Cannes 286 km

Le tour arrive du col d'allos et traverse Castellane en direction du Col de Luens, vainqueur de l'étape René Privat, vainqueur du tour Jacques Anquetil

15 juillet 2000 - 87^{ème} tour 14^{ème} étape - Draguignan-Briançon 249 km

Vainqueur d'étape : Santiago Botero (meilleur grimpeur jusqu'à Paris)

Vainqueur du tour non attribué (Amstrong)

Le sprint de bonification à Castellane est remporté par Erik Zabel qui amènera le maillot vert jusqu'à Paris.

C'est une année cycliste dans le 04 avec le Paris-Nice qui passe à Castellane et le Dauphiné à Digne.



LE FITDAYS MGEN À CASTELLANE



Carole Vialat, membre de l'association TIGRE et responsable de l'organisation de l'évènement sportif triathlon FITDAYS-MGEN.

Carole, pouvez-vous nous expliquer ce qu'est le Fitdays ? Le Fitdays Mgen est un tour à étapes de triathlon dans toute la France. C'est un événement ouvert aux enfants et aux adultes. Un village Fitdays Mgen gratuit s'installe à Castellane le samedi 11 juillet sur la place Marcel Sauvage et propose différents ateliers aux enfants de 5 à 12 ans.

L'atelier-phare est bien sûr l'initiation au triathlon, une incitation à adopter la philosophie de vie du « parfait triathlète ». Les triathlètes en herbe s'élanceront ainsi pour 20 mètres de natation, 1 kilomètre de VTT et termineront par 250 mètres de course à pied. Pour participer, il suffit d'apporter son maillot de bain, ses chaussures de course à pied et une serviette. L'organisation prête les VTT et même les combinaisons néoprène. Les enfants qui ne souhaitent pas nager passent sur des vagues de duathlon (VTT + course à pied).

Dans le cadre du bicentenaire de la Route Napoléon, d'autres ateliers pédagogiques, éducatifs et ludiques axés sur la citoyenneté et l'éducation civique leur sont également proposés : l'atelier code napoléon les sensibilise à leurs droits depuis la convention des droits de l'enfant à travers un jeu de l'oie ; l'atelier Mgen leur explique comment mieux manger ; l'atelier Sydevom présente aux enfants la manière de se comporter en parfait « Tri-athlète » les sensibilise sur la durée de dégradation des déchets ; l'atelier des sapeurs pompiers les sensibilise aux gestes de premiers secours ; l'atelier sécurité routière enseigne les bases du code de la route ; et enfin l'atelier EDF leur enseigne la manière dont le corps fabrique de l'énergie.

Quelle est la particularité de ce triathlon ouvert à tous ? La particularité de ce triathlon réside dans la multiplicité des cibles visées. Ce n'est pas un sport réservé à l'élite. Il y aura une cinquantaine de triathlètes de niveau international qui enchaînent les 5 étapes de la Route Napoléon, mais il est aussi possible pour tout un chacun de participer aux côtés des meilleurs du Monde soit à une des étapes soit à toutes les étapes enchaînées.

A Castellane, un fabuleux parcours nous attend avec le triathlon S soit 750m natation, dans le lac de Castillon, à partir de la base nautique de Saint Julien du Verdon,

départ donné à 15h30, on enchaîne avec 20km vélo en faisant le tour des deux lacs, Castillon et Chaudanne, et enfin 5km de course à pied dans le quartier des Listes pour une arrivée sur la place centrale. Pour participer, il faut s'inscrire sur le site internet www.fitdays.fr

Pouvez-vous nous rappeler les valeurs de cet événement ?

Le Fitdays Mgen souhaite transmettre de nombreuses valeurs à travers la pratique du triathlon notamment celles qui s'associent à la discipline elle-même, le dépassement de soi, le respect des règles, la solidarité, le respect de la nature ; celles qui s'associent aux corps humains tels que l'hygiène de vie, se nourrir sainement, et le bien être de soi.

Par ailleurs, des valeurs Kids sont particulièrement mises en avant par notre équipe d'organisation, par le biais de nos ateliers. Il s'agit des valeurs de citoyenneté et de solidarité par l'intermédiaire des enseignements sur leurs droits et leurs devoirs. On leur enseigne les droits qui leur sont reconnus depuis la convention des droits de l'enfant de 1989 et la manière de se comporter pour être un parfait petit écolo.

Cet événement de grande ampleur a demandé des soutiens de divers partenaires, lesquels ?

Pour cette édition, l'équipe a cherché à développer des partenariats de proximité, exclusivement avec des entreprises françaises. Ainsi, le Fitdays MGEN a un partenariat principal avec la MGEN (Mutuelle générale de l'éducation nationale) et des partenariats plus ou moins importants avec d'autres entreprises qui partagent les mêmes valeurs. Les nombreux autres partenaires, Eiffage, EDF, Michelin, Materne, Pierre Martinet, Fiat, l'ANERN ont choisi de coopérer dans cette association de travail à travers les ateliers adressés aux enfants. Pour le triathlon à Castellane, les Communes de Castellane et de Saint Julien du Verdon, les Communautés de « Communes du Moyen Verdon et du Teillon et les entreprises EDF et Eiffage ont apporté tout leur soutien pour la réalisation de ce bel événement.

Un rappel des lieux et horaires de cette grande journée Rendez-vous samedi 11 juillet sur la place Marcel Sauvage avec le village installé de 10h à 16h. A 17h30 : remise des prix du Triathlon S et tirage au sort des 14 enfants qui représenteront Castellane en finale sud-est du Kids FitDays MGEN le 13 juillet à Laffrey.

Alors tous à vos maillots, vos vélos et vos baskets. L'essentiel est de participer, seul ou en relais de 3 et

de venir passer un très beau moment en famille sur le Fitdays MGEN de Castellane.

Inscriptions et informations sur www.fitdays.fr

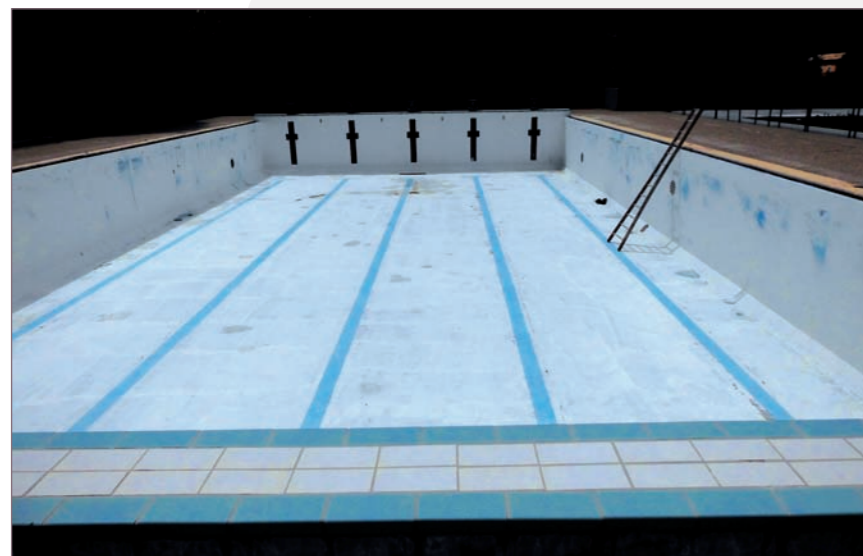




Démolition plongeur entreprise EIFPAGE



Création de WC au Cheiron



Étanchéité des bassins piscine



Peinture des bassins piscine



Réparation des escaliers petit bassin



Réparation pompe chaleur piscine



Peinture hall piscine



Installation de bornes rue piétonne



Local kayak



Zone bleue



Enfouissement des réseaux à la Cèbière entreprise CEGELEC

Vous reconnaissez-vous ?

Ami Colgent ~~de~~ Saris

